

heur, car, il est le signe et le symbole de cette autorité unique qui relie un quart de la surface du globe à ce que l'on appelle l'empire britannique.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): J'appuie, et je prise fort l'honneur de pouvoir le faire, la proposition d'envoyer une adresse à Sa Majesté pour exprimer la sympathie de cette Chambre à l'occasion du deuil récent qu'elle a subi. Je n'ai rien à ajouter aux observations que le très honorable premier ministre a faites à titre de leader de la Chambre. J'ai la conviction qu'il a formulé la manière de voir de tous les honorables membres non seulement d'une manière appropriée mais aussi d'une manière heureuse. Au nom de l'opposition officielle que je représente, puis-je ajouter que nous désirons nous associer aux sentiments de sympathie exprimés pour Sa Majesté, à l'occasion de la perte de sa sœur bien-aimée.

M. ROBERT GARDINER (Acadia): Au nom du groupe des indépendants dans cette Chambre, on voudra bien me permettre de m'associer au premier ministre, au chef de l'opposition et à tous les honorables membres dans l'expression de nos compliments de condoléance à Sa Majesté à l'occasion de la mort de sa sœur. Nous partageons les sentiments de deuil de notre Souverain et désirons lui exprimer notre profonde sympathie.

(La motion est adoptée.)

ELOGE DE DEUX MEMBRES DECEDES

M. GEORGE SEPTIMUS RENNIE ET M. ARTHUR BETTEZ

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il m'est arrivé parfois de songer que le triste devoir qui, à l'ouverture du Parlement, incombe au chef de la Chambre des communes, est de ceux dont il souhaiterait être dispensé. Depuis notre dernière réunion, deux membres de la députation ont été rappelés à leur Créateur. De ce côté-ci de la Chambre nous avons perdu le député d'Hamilton-Est, le colonel George Septimus Rennie, et du côté de l'opposition mon très honorable ami et ses partisans déplorent le décès du député de Trois-Rivières-Saint-Maurice, feu Arthur Bettez. Le colonel Rennie était Canadien de naissance et avait reçu son éducation au pays. Il perfectionna ses études médicales à l'étranger où il sut acquérir la science qui devait faire de lui un des médecins les plus habiles de la région où il vécut. Ne cessant jamais de s'intéresser aux choses de la milice, il joua un rôle important dans les activités du corps d'artillerie de la ville d'Hamilton dont il fut le commandant. A la déclaration de la guer-

[Le très hon. M. Bennett.]

re, il offrit ses services à son souverain et passa en Angleterre où on lui confia pendant quelque temps la direction d'une zone. Plus tard, il se rendait en France où il resta en activité de service jusqu'à la fin des hostilités. A trois reprises il fut cité à l'ordre du jour et prit sa retraite avec le grade de colonel. Je tiens de ceux qui sont en état de parler en connaissance de cause que ses services en qualité de médecin, son érudition, sa vaste expérience, l'instruction de tout premier ordre acquise dans les universités d'Europe, tant en Angleterre que sur le continent, le mettaient en mesure de s'acquitter des devoirs onéreux qui lui incombaient avec une rare habileté et à la satisfaction complète de ses supérieurs. En tout état de cause, c'est ainsi que l'on appréciait ses services comme en attestent les trois citations à l'ordre du jour que je viens de rappeler.

A son retour au pays, il s'intéressa de nouveau à l'artillerie, comme il l'avait fait aux jours d'avant-guerre, et continua de se consacrer activement non seulement à cette division de la milice, mais également aux affaires publiques de la région où il habitait. Il prenait rarement la parole dans cette Chambre. Après son séjour aux armées il lui semblait parfois voir quelque chose de factice dans les délibérations parlementaires en opposition à ce qu'il lui avait été donné d'observer à l'étranger. Il n'en aimait pas moins son pays et il s'intéressait de près à son avancement et sa prospérité. Par suite de sa mort nous avons perdu, de ce côté-ci, un collègue sincère et dévoué, et ses électeurs déplorent la perte d'un représentant fidèle et consciencieux.

A l'occasion de la mort de M. Arthur Bettez ma sympathie est acquise au très honorable député et à ses amis. Leur ancien collègue était aussi un vrai Canadien. Ceux qui ont suivi l'évolution de la circonscription de Trois-Rivières-Saint-Maurice savent la part active qu'au début de sa carrière, M. Bettez prenait aux affaires municipales. J'ai appris qu'il était tenu en très haute estime par ceux qu'il représentait au Parlement. Il comptait des amis personnels dans tous les groupes, sans distinction de couleur politique, et ceux parmi lesquels il a vécu et qui ont été témoins de sa grande activité perdent en lui un ami à la fois solide et dévoué. Son parti perd un collègue de grande affabilité; peu prodigue de discours en cette enceinte, il s'intéressait toujours vivement à tout ce qui avait trait à sa municipalité, aux questions d'éducation et à l'avancement de son pays. Nous compatissons avec ceux qu'il laisse derrière lui.

Nous avons cependant la conviction que ceux qui ne sont plus des nôtres n'ont pas